

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**

NUMÉRO E-E48394

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2025

ÉDITÉ LE 10/10/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 07/08/1990

Forme juridique: SAS

DEPUIS LE 01/01/2008 22 500

Capital: 22 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC AURILLAC 378 937 361

Siret: 378 937 361 00020

Code NACE: 4391B Numéro caisse de congés payés: 83 (

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP CAP 2000 - 455964/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP CAP 2000 - 455964/0

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/06/2024

Raison sociale: AURITOIT

7 AVENUE DU GARRIC ZAC DE BARADEL BP 334

15000 AURILLAC

**Téléphone**: 04 71 48 62 40

Portable:

Site Internet : www.auritoit.fr
E-mail : auritoit@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LAYBROS BRUNO DANIEL NON COMMUNIQUE / LAYBROS JACQUES CLAUDE

Fax:

NON COMMUNIQUE / LAYBROS BRUNO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen: 17 Tranche de classification: EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	21/09/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	21/09/2023
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	21/09/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/09/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/01/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT SIGNATURE DU TITULAIRE AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND 9 ALLEE EVARISTE GALOIS 63170 AUBIÈRE

Gérard SÉNIOR

Version 01-202

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.